

FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE INSCRIPTIONS

REPENSER LA CRECHE DE DEMAIN

Dans le cadre de l'accompagnement de la **CAF du VAR**, vous êtes conviés à participer à différentes journées de formation dispensées par le cabinet d'experts petite enfance **HORIZON CRECHE**, afin de vous permettre de maîtriser les enjeux de demain et de renforcer vos compétences, dans l'objectif d'améliorer la qualité d'accueil des structures.

❖ MODALITES D'INSCRIPTIONS :

Chaque session se déroulera en présentiel de 9h00-12h30 / 13h30-17h00.

Le contenu du programme de formation est détaillé à la fin de ce document.

Il vous est demandé de vous inscrire sur la date et le lieu de votre choix, via les liens ci-dessous

❖ INSCRIPTIONS :

- MERCI DE CLIQUER SUR LE **LIEN DOODLE** CI-DESSOUS SELON LA **VILLE DE VOTRE CHOIX** , PUIS DE SELECTIONNER **3 JOURS CONSECUTIFS** :

REPENSER LA CRECHE DE DEMAIN : 3 journées de formation

COMMUNES	LIENS INSCRIPTIONS DOODLE	DATES
St-Maximin-La-Sainte-Baume	https://doodle.com/meeting/participate/id/el75yQ1d	<ul style="list-style-type: none"> • 3 octobre + 4 octobre + 5 octobre • 7 novembre + 8 novembre + 9 novembre
Draguignan	https://doodle.com/meeting/participate/id/b69RwG9a	<ul style="list-style-type: none"> • 18 octobre + 19 octobre + 20 octobre • 23 octobre + 24 octobre + 25 octobre



❖ SALLES / LIEUX DE FORMATION :

- **Secteur Draguignan : Domaine De St Endréol** - Rd47, 4300 Rte de Bagnols, 83920 La Motte
- **Secteur St-Maximin- La-Sainte-Baume : Le Grand St Mitre** - 1922 Chemin de St Mitre, 8340 Saint Maximin la Ste baume

❖ APRES VOTRE INSCRIPTION :

Réception de votre convocation par email :

A la suite de votre inscription et 15 jours avant la date de la formation, vous recevrez votre convocation par email, détaillant l'ensemble des modalités d'organisation.

Accès Plateforme pédagogique Digiforma :

Vous aurez également accès à DIGIFORMA, plateforme de ressources, facile d'utilisation, qui sera alimentée de documents supports et outils pratiques, en amont de votre participation et en cours de formation.

Un tutoriel de navigation et un questionnaire de pré-formation pour cerner au mieux vos besoins vous seront transmis en amont.

Café d'accueil :

Le café d'accueil vous sera offert ; le repas du midi est à votre charge. Nous vous transmettrons des informations ultérieures sur les lieux et les possibilités de restauration.

LOT 1 – FORMATION DES EAJE

PROGRAMME DE FORMATION - MODULE 2 : **« Repenser la crèche de demain » :**

Objectifs généraux de l'accompagnement

La fonction de direction en crèche est en perpétuelle évolution, le management et le pilotage d'établissement sont de nouvelles notions à appréhender. Le modèle économique des crèches est à repenser, en effet, les charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter.

Parallèlement, les subventions des collectivités ne peuvent compenser cette difficulté, notamment dans le secteur Associatif. Au regard de ce constat, d'autres ressources sont à trouver, notamment autour de la réservation de places par les entreprises. D'autre part, la Prestation de Service Unique (PSU) impose des connaissances et un suivi afin d'optimiser les ressources de la structure, qui n'est pas toujours maîtrisé par nos partenaires.

Se dégage également un autre enjeu autour de l'attractivité métier, il est maintenant nécessaire de promouvoir les établissements pour faire face aux tensions de recrutements rencontrées par les gestionnaires. La qualité de vie au travail (QVT) est un véritable levier qu'il est nécessaire de questionner et de repenser. Le Directeur a alors un rôle à jouer dans la démarche qualité globale, qui est parfois difficile à mettre en place selon les ressources de chacun et pourtant nécessaire à l'application de la Réforme Norma.

Objectifs pédagogiques

La crèche de demain est aujourd'hui une évidence pour tous, mais suscite nombreuses interrogations à différents niveaux :

1- Conception des locaux, 2- Le personnel, 3- Accueil des familles, 4- Financement des crèches, 5- La réglementation, le territoire et les partenaires, 6- La démarche qualité .

Tout le long de cette formation, vous serez accompagnés afin d'acquérir les compétences nécessaires pour construire, organiser sereinement, animer et améliorer le fonctionnement des crèches, tout en s'adaptant à leur environnement.

Les objectifs pédagogiques sont donc les suivant :

- Comprendre les nouveaux enjeux du fonctionnement des crèches
- Mettre en place et piloter une démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil pour les enfants, la qualité de vie au travail (QVT) et de l'identification des besoins des familles
- S'assurer de la conformité réglementaire des crèches
- Organiser les services supports pour plus d'efficacité

Profil des apprenants

- Directeurs, Directeurs adjoint et/ou personnels assurant la continuité de Direction, des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) bénéficiant de la Prestation de Service Unique (PSU)

Prérequis

- Avoir une expérience en petite enfance, en crèche et/ou être en poste en crèche

Durée de la formation

3 jours par session , 7 heures par journée de formation

Contenu de la formation

1- Concevoir efficacement les locaux :

- Concevoir des locaux en prenant en compte le nouveau référentiel bâtimentaire, l'ergonomie pour le personnel, l'accueil des familles, la qualité d'accueil pour les enfants et les familles, la sobriété énergétique et l'éco-responsabilité.
- Déterminer la taille de section idéale, enjeu majeur pour la qualité d'accueil pour les enfants et pour la prise en compte de la charge mentale du personnel
- Prendre en compte l'évolution des territoires et de la mobilité des personnes en proposant une crèche proche des lieux d'habitation des familles

2- Le personnel : Pallier à la pénurie de personnel et améliorer la QVT des professionnels de crèches :

- Pallier à la pénurie des professionnel-le-s en intégrant les prérogatives réglementaires et qualitatives
- S'interroger sur les conditions de travail du personnel en crèche : locaux, horaire de travail, planning...
- Faire de la formation, la clé de réussite du management, en intégrant un plan de carrière, durable et bienveillant
- Valoriser l'alternance avec un contrat à l'issue de la formation
- Encourager la VAE du personnel
- Dispenser des actions de formations courtes et régulières pour améliorer et développer les compétences des professionnels, notamment dans les connaissances autour du développement du jeune enfant, l'observation et le soutien à la parentalité
- Former le personnel aux fondamentaux de l'accueil du jeune enfant en crèche collective
- Former des managers de crèche en capacité d'organiser l'activité de la crèche, sans pour autant assurer l'encadrement au quotidien des enfants.

3- Accueillir les familles selon leurs besoins et la typologie du territoire :

- Organiser la diversification des modes d'accueil pour répondre aux besoins des familles sur un territoire : accueil régulier, accueil occasionnel, accueil en horaires atypiques/variables
- Organiser et anticiper l'inscription des familles en vue de répondre à une diversification des modes d'accueil en lien avec une évolution des besoins des familles et l'évolution des modalités de travail
- Intégrer les nouvelles missions de la crèche, notamment en ce qui concerne l'accueil des enfants en situation de pauvreté : parcours d'inscription, récurrence de l'accueil, contrat adapté, formation des professionnels
- Savoir adapter son projet d'établissement au territoire d'implantation et la commande publique

4- Modèle financier des structures :

- Appréhender le financement des crèches et la baisse des subventions des communes : comment diversifier les ressources financières ?
- Optimiser les recettes d'une crèche ou comment prendre en compte la spécificité du territoire pour ajuster le taux de facturation afin d'allier qualité d'accueil et optimisation de la PSU
- Maîtriser la réponse aux appels d'offre, futur modèle des partenariats privé- public,
- Construire une réponse à un appel d'offre pour des réservations de places en crèche (Ex : SRIAS)
- Élaborer un dossier pour obtenir des fonds publics et territoires (CAF) au regard de la spécificité du projet d'établissement de l'EAJE et du territoire
- Se mettre en relation avec des plateformes de réservation de berceaux pour établir des contrats de réservation de place en crèche pour des salariés-parents
- Adapter la gouvernance des crèches aux nouvelles exigences en matière de gestion et exploitation d'un EAJE

5- La réglementation, le territoire et les partenaires :

- Évaluer la réglementation Normative au sein des crèches. une année après sa mise en œuvre, quels impacts sur le fonctionnement et l'organisation des crèches ?
- Connaître son environnement pour adapter son projet d'établissement à l'accueil des familles
- Savoir réaliser une étude de territoire à partir des données disponibles Caf et Insee
- Appréhender les enjeux de la politiques publiques au niveau d'un territoire
- Établir des relations de travail et coopération avec les collectivités locales
- Entretenir une relation de qualité et de confiance avec les partenaires : CAF, PMI et collectivités
- • Organiser la répartition des missions entre gestionnaire et direction de crèche
- Organiser les services supports pour plus d'efficience

6- La démarche qualité :

- S'inscrire dans une adaptation qualitative de l'EAJE au sein de son environnement
- La démarche d'amélioration continue de la qualité, à travers l'autoévaluation des EAJE
- Faire de l'évaluation continue un gage de pérennisation de son établissement
- Maîtriser le diamant de Marchenay pour une gestion vertueuse et qualitative de la crèche

Modalités

Lieu : En présentiel

Accessibilité : Rendre l'accès aux formations est une priorité de l'organisme de formation. Horizon Crèche met en place des actions adaptées, de tout public, qu'il soit en situation de handicap ou non.

- Accessibilité des formations : organiser l'accueil et la compensation des personnes handicapées en amont
- Accessibilité de l'ensemble des locaux utilisés lors des formations
- Adaptation des moyens de la prestation
- Référent handicaps

Pour plus d'informations, consultez la page accessibilité handicap de notre site :

http://www.horizoncreche.com/images/Compensations_Handicapet_contacts_.pdf

Organisation de la formation

Equipe pédagogique :

- Marie- Sophie Saoudi : Fondatrice et Directrice Horizon Crèche – Formatrice spécialisée petite enfance et EAJE
- Gaëlle Brenot : Formatrice spécialisée petite enfance et EAJE

Moyens pédagogiques et techniques :

Accompagnement basé sur une pédagogie active et participative, alternant apports théoriques, études de cas, échanges et ateliers.

L'analyse réflexive est privilégiée, en s'appuyant sur le vécu professionnel des participants et leurs ressources, afin de créer réelle dynamique, notamment dans les échanges entre professionnels qui sont enclins à partager leurs observations, leurs ressentis et à prendre du recul sur leurs pratiques.

Chaque participant est notamment invité à amener ses documents de travail qu'il juge nécessaires pour travailler et échanger autour de sa fonction.

- Accueil des apprenants dans une salle équipée et dédiée à la formation
- Accès à une plateforme pédagogique dédiée à la formation et aux stagiaires
- Livret d'accueil
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Méthode participative
- Quiz
- Echanges entre professionnels et ateliers
- Mise à disposition en ligne de documents et outils supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence / Emargement numérique
- Questions orales ou écrites (QCM/Quizz en salle virtuelle)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation (pré-formation, satisfaction à chaud, évaluation à froid des transferts des acquis)
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Contact

Email: contact@horizoncreche.com